

*L'ajournement*

La cantine du bureau de poste de Calgary est exploitée par l'Institut canadien des aveugles pour le compte du ministère des Travaux publics. Lorsqu'elle fut ouverte en avril 1975, un service complet était offert 24 heures sur 24. L'Institut s'est vite rendu compte que ce service n'était guère utilisé et il accusa un déficit de \$20,000 au cours de sa première année d'exploitation. En conséquence, le service fut limité à quelques machines pendant la nuit et les fins de semaine.

Un haut fonctionnaire des Postes a demandé à l'Institut d'offrir à nouveau un service complet. Cela fut fait, mais juste avant Noël, l'Institut proposa d'interrompre complètement le service. De nouveau, l'intervention d'un fonctionnaire des Postes l'en empêcha.

A compter du 1<sup>er</sup> avril dernier, des discussions entre le ministère des Travaux publics et le Conseil du Trésor ont modifié les rapports existants entre les fournisseurs et les employeurs dans tous les ministères fédéraux du pays. Selon les nouvelles dispositions, les fournisseurs peuvent interrompre un service non rentable tout en restreignant leurs bénéfices à 6 p. 100 sur les équipes productives. Bien que la situation de Calgary n'ait pas été à l'origine de ce changement, celui-ci s'est répercuté sur le problème de Calgary. Les Postes continuent de chercher d'autres moyens d'offrir un service égal à toutes les équipes.

Le ministre des Postes et moi-même nous efforçons de veiller à ce que l'impossible soit fait pour offrir un service nécessaire au maintien du moral des postiers.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE—LES PRÉVISIONS QUANT AUX  
TAUX DE CHÔMAGE ET D'INFLATION—LES CHIFFRES  
ESTIMATIFS POUR L'ANNÉE

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, le 16 mars je posais au ministre des Finances (M. Macdonald) une question suivie d'une question supplémentaire. Si on me le permet, je répéterai d'abord ma question:

Comme l'amélioration qu'a connu le taux de chômage le mois dernier n'a été que provisoire et que celui-ci s'est maintenu aux environs de 7 p. 100 pendant presque une année entière, le ministre peut-il nous dire quand nous pouvons espérer une amélioration dans ce domaine et quel sera, d'après ses prévisions le taux de chômage pour le reste de l'année civile?

Malheureusement, au lieu de donner à la Chambre les renseignements auxquels, je pense, elle a droit, puisque certainement, au ministère des Finances, on doit avoir une prévision du taux de chômage pour l'année qui vient sinon pour les deux années prochaines, le ministre au usé d'un faux-fuyant. Il a répondu que le budget était proche, et qu'à l'occasion de sa présentation, il se ferait un plaisir d'aborder la question.

J'ai alors posé la question supplémentaire que voici:

Comme le ministre a prévu un taux de croissance économique de 5 p. 100 pour l'année en cours, peut-il expliquer sur quoi se fonde cette prévision, en précisant notamment le nombre de nouveaux emplois, le taux d'inflation et le déficit de la balance commerciale auquel on peut s'attendre pour l'année civile en cours?

Encore une fois, le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, je serai heureux de donner ces renseignements lors d'un débat sur le budget.

C'est tout simplement un faux-fuyant. Dans le cours de la soirée, j'ai déjà eu un exemple au Comité permanent des

Finances, du Commerce et des Questions économiques, de faux-fuyants caractérisés de la part des membres gouvernementaux des comités. En d'autres termes, ils m'ont éconduit pour éviter d'autres questions au ministre. Il est regrettable que le gouvernement ait décidé de dissimuler derrière un écran de fumée la tournure favorable ou défavorable prise par nos indicateurs économiques.

● (2220)

Lors du débat d'ajournement de ce soir, j'espère sincèrement que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Trudel) fera la lumière sur ces questions importantes. Budget ou non, je ne vois pas pourquoi les Canadiens ne devraient pas savoir exactement quelles sont les prévisions du ministère des Finances du gouvernement actuel pour les années à venir. Je dis cela parce que, contrairement à ce qui se passe ici à Ottawa, nous constatons qu'à Washington le gouvernement et le Congrès donnent chaque année de plus en plus de détails sur leurs prévisions en matière de chômage, d'inflation, de croissance réelle, de déficit commercial et en ce qui concerne leur propre déficit budgétaire; en fait, la loi exige maintenant aux États-Unis qu'ils publient ces chiffres au moins deux ans d'avance. Bref, au lieu de parler seulement de l'année financière 1977, aux États-Unis la loi exige qu'on indique les chiffres pour 1977 et 1978.

Les États-Unis sont même allés plus loin. Le rapport économique du président et le rapport annuel du conseil économique du Congrès contiennent des prévisions des taux de chômage, des taux d'emploi et des prévisions sur le commerce pour une période de 5 ans. Cela m'étonne de constater que tandis que nous ne pouvons convaincre le gouvernement canadien de révéler ces chiffres, les États-Unis prévoient un rendement annuel de 5 p. 100 de 1975 à 1981 et un taux d'inflation de 4 p. 100 d'ici 1981. C'est la politique de franchise adoptée par l'administration et le Congrès des États-Unis à l'heure actuelle. Malheureusement, le public canadien ne reçoit pas de tels renseignements. C'est pour cela que je pose ma question.

Je crois que le secrétaire parlementaire devrait pouvoir nous indiquer ce soir quelles sont les prévisions de son ministère. Après tout, le gouvernement demande des crédits de 19 millions de dollars pour des effectifs de 690 personnes. A propos, cette prévision est de 15.5 p. 100 plus élevée que l'année dernière, c'est-à-dire bien au-dessus des 8 p. 100 fixés par les indicateurs du gouvernement, dans le cadre du programme de lutte contre l'inflation. Avec ce genre de personnel, et notamment les économistes et le personnel technique hautement qualifié, il n'y a aucune raison que le secrétaire parlementaire ne nous dise pas ce soir quelles sont les prévisions gouvernementales de l'emploi pour l'année financière 1976-1977, quels sont les taux de chômage auxquels s'attend le gouvernement pour ces deux prochaines années, quelles sont ses prévisions en ce qui concerne le taux d'inflation, la croissance réelle du pays, les déficits commerciaux, tant pour les marchandises que pour le déficit commercial total, quels sont les déficits